

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE 27 NOVEMBRE 2006

- \* 291-CX-1274 concernant l'engagement d'une commis aux comptes à recevoir au Service des ressources humaines et financières (**Carole Dagenais**)
- \* 291-CX-1275 concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007
- \* 291-CX-1276 concernant l'adoption de principes directeurs en matière de saine alimentation à l'Université du Québec en Outaouais
- \* 291-CX-1277 concernant l'adoption du Règlement des résidences universitaires de l'Université du Québec en Outaouais
- \* 291-CX-1278 concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre l'Institut Supérieur d'Informatique Appliquée et de Management (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais

- \* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels (Loi 65).